



Décembre 2022

Les lauréats du concours régional de l'Économie sociale et solidaire (ESS) Edition 2022

*Le lundi 5 décembre, à Dijon, a eu lieu la remise des prix du concours
de l'Économie sociale et solidaire (ESS)*

La Région a organisé la 16^e édition du concours régional de l'Économie sociale et solidaire (ESS) dans le but de valoriser les initiatives exemplaires et/ou innovantes, porteuses de valeurs et des succès de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Bourgogne-Franche-Comté.

Lancé en 2007, ce concours a pour objectif de distinguer des projets exemplaires situés en Bourgogne-Franche-Comté dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, d'informer le grand public sur les réalisations et sur les potentialités économiques des entreprises de l'ESS par l'exemple. Les structures qui postulent à ce concours sont des associations, coopératives, fondations, mutuelles ou entreprises commerciales situés en Bourgogne-Franche-Comté depuis au moins un an et qui répondent aux valeurs de l'économie sociale et solidaire telles que définies par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS.

Avec une dotation globale de 22 000 euros octroyée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, six prix sont décernés : cinq prix de 4 000 euros et un prix "coup de cœur du jury" pour un projet en développement de 2 000 euros.

- **48 dossiers éligibles ont été étudiés**
- **par un jury de 12 acteurs et experts régionaux de l'ESS.**

Les lauréats

| ORGANISME | DEPT | PRIX |
|--|------|--------------------------------|
| APACH'EVASION | 25 | 4 000 € |
| LA FABRIQUE de l'AVEVENTURE | 39 | 4 000 € |
| TENTE BEAUTE MOBILE | 25 | 4 000 € |
| EPI'GERISE | 70 | 4 000 € |
| POMPES FUNEBRES COOPERATIVES | 21 | 4 000 € |
| LES PETITES CANTINES DE MACON | 71 | <i>Coup de cœur</i> 2 000 € |

CONCOURS RÉGIONAL
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE 2022



CONTACTS PRESSE :

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08

<https://twitter.com/PresseRBFC>



La Région Bourgogne-Franche-Comté encourage et renforce l'économie sociale et solidaire

Pour la Région Bourgogne-Franche-Comté, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont avant tout des entreprises. Elles bénéficient donc, à ce titre, de tous les services de la collectivité offerts pour le soutien de l'activité économique, l'innovation et de l'export. En fonction de leurs activités, elles peuvent également bénéficier de l'ensemble des politiques sectorielles de la Région : aménagement du territoire, formation, mobilité, culture et sport...

Pour autant, l'ESS reste une autre manière d'entreprendre, qui se distingue par sa gouvernance (coopératives, associations et mutuelles) ou son objet (insérer des personnes, recycler des objets, développer des projets équitables, favoriser le vivre-ensemble...). La Région tente donc d'aller encore plus loin dans son soutien financier afin de répondre aux demandes spécifiques de ces structures.

Cela passe par différents leviers d'action comme un accompagnement spécifique lors de la création d'activité car construire un collectif demande plus d'effort ou lors du passage de caps importants de la vie de l'entreprise car l'objet d'une entreprise de l'ESS n'est pas de maximiser les profits pour financer son développement. Aussi, la Région développe toute une palette d'aide comme des aides à l'emploi associatif, l'accès à des prêts ou encore un soutien à l'investissement matériel.

En 2022, au titre du développement économique près de 9 millions d'euros sont consacrés à l'ESS, avec quatre priorités :

- ➔ *Le soutien aux emplois dans les entreprises d'insertion par l'activité économique, les entreprises de travail temporaire d'insertion et dans les associations d'aide à domicile. Depuis 2016, ce sont ainsi plus de 13 800 équivalents temps-plein qui sont ainsi financés.*
- ➔ *Le financement du Générateur BFC, qui aide depuis son lancement 26 territoires à faire émerger des projets d'activités économiques*
- ➔ *Les projets de transition énergétique sont accompagnés dans le cadre de l'appel à projet économie circulaire ADEME/Région pour encourager les entreprises à développer des pratiques plus responsables et à gérer plus durablement les ressources.*
- ➔ *Le service public de l'accompagnement à la création/reprise mis en place depuis 2019.*

CONTACTS PRESSE :

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 81 61 61 08

🐦 <https://twitter.com/PresseRBFC>



Le Conseil régional souhaite également poursuivre l'objectif de tendre vers toujours plus de professionnalisation des acteurs de l'ESS grâce à la qualification des emplois et le déclouonnement de ce champ d'activité afin de l'ouvrir aux investisseurs.

L'innovation a évidemment toute sa place notamment dans ses dimensions sociale et organisationnelle. La créativité est de mise pour les levées de fond, la gouvernance, les partenariats public-privé, la construction en réseau... Les activités elles-mêmes sont souvent innovantes, car elles répondent à des besoins sociétaux en perpétuelle évolution. A ce titre, la Région encourage cette innovation par des financements individuels et/ou accordés à des structures partenaires relais, au bénéfice des initiatives des entreprises.

Concrètement, la Région continue à structurer et faire monter en puissance ses dispositifs d'accompagnement des projets d'économie sociale et solidaire comme elle a pu le faire au plus fort de la crise sanitaire en mettant en place un fonds de soutien spécifique aux associations de l'ESS en partenariat avec la Banque des Territoires, en attribuant des subventions exceptionnelles à des associations caritatives (aide alimentaire...) ou en soutenant de manière massive pour près de 13 millions d'euros les projets d'investissement dans le cadre du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR).

Quelques exemples :

Volet emploi :

(71) - L'association Tremplin est une structure d'insertion par l'activité économique basée à Pierre-de-Bresse qui accompagne des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles depuis 1997. Son objectif est de permettre à ces personnes un accès à un statut et à une reconnaissance sociale à travers une activité rémunérée, tout en étant accompagnées vers l'emploi et la formation. L'association s'appuie sur trois supports d'activités pour lesquels elle devait réaliser des investissements : une Maison Digitale, un atelier Bois-Environnement et un atelier Couture.

- ➔ La Région a soutenu l'association dans la réalisation de ce programme d'investissement en lui accordant une aide de 97 444 € dans le cadre du PAIR.

CONTACTS PRESSE :

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 81 61 61 08

🐦 <https://twitter.com/PresseRBF>



Volet solidarités :

(89) L'Épicerie solidaire de l'Auxerrois privilégie la mixité sociale en accueillant des clients « solidaires », et des clients « bénéficiaires » orientés par différentes structures ou par l'épicerie elle-même qui ne payent qu'une partie du montant de leurs achats.

L'association vient d'acquérir et de rénover un nouveau local, l'ancien bâtiment étant devenu trop exigü. Ce nouveau bâtiment permettra d'améliorer l'accès à des biens essentiels (alimentation, hygiène, entretien) avec une offre plus large et de qualité et l'accès à des produits supplémentaires (vêtements et chaussures). Dans la continuité de ce projet immobilier, l'association souhaite acquérir du matériel pour équiper la zone de stockage pour améliorer l'offre de produits alimentaires sains et créer une cuisine dédiée aux ateliers (culinaires, pour promouvoir l'équilibre alimentaire, zéro-déchet, produits d'entretien écologiques).

➔ **Dans le cadre du PAIR, la Région a attribué une aide de 35 211 €.**

Volet transition écologique :

(25) L'association FRIP'VIE œuvre en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté en proposant un accompagnement social et professionnel à partir du traitement du textile usagé. Ces activités se déclinent en 3 pôles : la collecte, qui s'effectue par l'intermédiaire de conteneurs ouverts sur les métiers de la conduite et de la logistique, le tri des vêtements et l'étiquetage qui prépare davantage aux métiers des emplois polyvalents et enfin, la vente sur les cinq magasins Frip'Vie.

La structure souhaite réaliser des investissements importants pour diversifier ses activités et ainsi, concourir à réduire l'incinération ou l'enfouissement des déchets textiles par la réparation et par la transformation en pièces : matériel de couture, de collecte et de manutention, informatique et de traçabilité.

➔ **La Région a soutenu ce projet en attribuant une aide de 62 217 €.**

CONTACTS PRESSE :

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 81 61 61 08

🐦 <https://twitter.com/PresseRBFC>